

# **PRA Pélobate brun**

## **Animation du Plan Régional d'Action en faveur de l'espèce**

**Bilan 2016**



Loiret Nature Environnement  
64 route d'Olivet 45100 Orléans  
[loiret.natureenvironnement@orange.fr](mailto:loiret.natureenvironnement@orange.fr)

# ANIMATION DU PLAN RÉGIONAL D'ACTION EN FAVEUR DU PÉLOBATE BRUN (*PELOBATES FUSCUS*) Bilan 2016

## A. Introduction

Un PNA, ou **Plan National d'Action**, est un programme d'actions qui vise à favoriser la conservation d'une espèce parmi les plus menacées de France. Classées par priorité, ses actions participent à l'amélioration des connaissances autour de l'espèce considérée (actualisation de répartition, études d'écologie...), à sa préservation (suivi des populations, mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration des habitats...) et à la sensibilisation des acteurs locaux à sa sauvegarde (intégration de la protection de l'espèce dans les activités humaines et les politiques publiques, communication auprès du grand public, réalisation de formations...). Le PNA est initié au niveau national par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). Dans les régions de présence de l'espèce, il se décline sous la forme d'un Plan Régional d'Action (PRA) coordonné par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Le PRA reprend les orientations nationales du PNA et les adapte au contexte régional.

**Le Pélobate brun est reconnu comme l'une des espèces les plus menacées de France en raison de son déclin, de la fragilité et de l'isolement de ses populations. Il bénéficie de ce fait d'un PNA. Ce plan est décliné en région Centre-Val de Loire, où deux noyaux de population sont connus. L'animation du PRA est confiée depuis 2015 à l'association Loiret Nature Environnement (LNE), compte-tenu de l'importance de la population Loirétaine.**

Ce document présente les actions réalisées en 2016 par LNE dans le cadre de l'animation du PRA Pélobate brun.

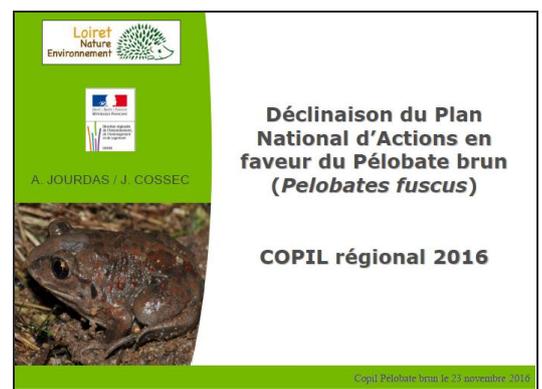
## B. Synthèse des actions mises en œuvre

Les actions réalisées ou engagées sont présentées ci-après par objectif ou sous-objectif du PNA. Elles sont également synthétisées en fin de document dans le tableau n°1.

### 1- Mettre en œuvre le Plan National d'Action au niveau régional

Le comité de pilotage régional du PRA Pélobate brun s'est tenu **le 23 novembre 2016**. La réunion a été préparée (création de diaporamas, échanges avec les différents interlocuteurs...) et animée par LNE, sous la coordination de la DREAL Centre-Val de Loire.

L'ensemble des acteurs régionaux concourant à la préservation de l'espèce ont participé à cette réunion (16 personnes / 13 structures). L'objectif principal était de permettre à chacun de suivre et d'échanger sur les actions



mises en œuvre pour assurer la conservation du pélobate brun en région. Un compte-rendu a été rédigé par l'association après la réunion. Ce document (*cf. annexe n°1*), ainsi que les diaporamas présentés, ont été envoyés à chaque participant.

**LNE a également participé au comité de pilotage national du PNA, le 6 avril 2016 à Strasbourg.** Cette réunion a permis à chaque membre de présenter ses actualités, ses actions et ses attentes. Une partie des échanges a également été consacrée à la mise en œuvre de l'étude de génétique des populations initiée cette année à l'échelle européenne.

## 2- Préserver les populations et les sites de Pélobate brun et leur fonctionnalité

### ***a) Entretien, créer, restaurer ou requalifier les habitats du Pélobate brun***

Suite à la décision des propriétaires de mettre en vente la propriété, le Conservatoire des Espaces Naturels de la région Centre-Val de Loire (CEN CVL) s'était porté acquéreur d'une partie du domaine. Dans ce cadre, le CEN CVL avait bénéficié en 2015 de l'expertise technique et scientifique de LNE.

Cette démarche a été poursuivie en 2016. Les deux associations ont notamment travaillé ensemble à l'élaboration de dossiers techniques à destination des entreprises de travaux. Ces entreprises seront en charge de la gestion, de la création et de la restauration des zones humides sur le site. Les documents réalisés détaillent les actions à mettre en œuvre pour chaque mare et les précautions à prendre pour favoriser la population de Pélobate brun en place.

L'association LNE a également réalisé en parallèle une veille continue sur le projet d'acquisition en lien avec le CEN CVL. Elle a également assuré une fonction de conseils auprès des structures désireuses de réaliser des inventaires ciblés sur l'espèce en région Centre-Val de Loire.

### ***b) Protéger les sites du Pélobate brun***

LNE souhaite renforcer la démarche de préservation du Pélobate brun dans le Loiret par un classement des stations connues en ZNIEFF de type 1. Ce zonage d'inventaire garantirait une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité des sites, dans le cadre par exemple de projets d'aménagement.

Une partie des sites était anciennement incluse dans le périmètre d'une ZNIEFF de type 1 aujourd'hui déclassée. LNE avait choisi dans un premier temps d'actualiser les connaissances naturalistes sur la zone dans le cadre du programme ZNIEFF 2016, afin de justifier son reclassement.

Les données recueillies sur le terrain et auprès des différents partenaires ont révélé l'intérêt majeur du secteur pour la faune et la flore. Le périmètre de l'ancienne ZNIEFF est cependant obsolète au regard des enjeux de biodiversité actuels. Après consultation des membres du COPIL régional, il a été décidé de ne pas reclasser l'ancien zonage, mais de créer une nouvelle ZNIEFF de type 1 sur le secteur en se basant sur les résultats des prospections récentes. LNE est en charge de sa création dans le cadre du programme ZNIEFF 2017.



Objectif du PNA	Sous-objectif du PNA	Intitulé de l'action
Améliorer les connaissances sur l'écologie du Pélobate brun et l'évolution des populations et des sites	Améliorer la connaissance sur la répartition du Pélobate brun	Formation des acteurs de l'environnement à la recherche de l'espèce pour promouvoir les inventaires naturalistes en région Centre-Val de Loire (2015)
		Création d'une base de données régionale, intégrant les données historiques et actuelles de l'espèce
Préserver les populations et les sites de Pélobate brun et leur fonctionnalité	Protéger les sites du Pélobate brun	Rencontre et sensibilisation des propriétaires des sites où l'espèce a récemment été découverte (2016)
		Inscription des sites loirétains en ZNIEFF (2016-2017)
		Rencontre et concertation avec les communes abritant l'espèce pour la prise en compte des stations dans les documents d'urbanisme (PLU notamment) (2015)
	Entretien, créer, restaurer ou requalifier les habitats d'hivernage et de reproduction pour maintenir leur état de conservation favorable à l'accueil du Pélobate brun	Appui scientifique et technique aux propriétaires/gestionnaires des sites pour la gestion ou la restauration des habitats favorables ou potentiellement favorables à l'espèce (2015-2017)
Organisation de chantiers bénévoles chez les propriétaires volontaires, pour la gestion des habitats favorables		
	Protéger les spécimens de Pélobate brun pour leur permettre d'accomplir leur cycle de vie	Formation des polices de l'environnement (ONCFS, ONEMA) à la reconnaissance et à l'intérêt patrimonial de l'espèce (2015)
Communiquer et sensibiliser le grand public et les acteurs des projets d'aménagement à la préservation du Pélobate brun et de ses habitats	Communiquer et sensibiliser le grand public à la connaissance du Pélobate brun et des actions pour sa préservation à engager ou déjà mises en œuvre	Publication d'un dossier faisant l'état des connaissances régionales sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes » (2016, parution 2017)
		Réalisation d'articles de vulgarisation diffusables dans les médias, sur les sites internet des associations, etc. (2017)
		Création d'une plaquette de sensibilisation à destination des acteurs locaux et du grand public. Diffusion sur le site de l'ORB (2016, parution 2017)
		Création d'une bibliothèque en ligne sur le site internet de LNE (2017)
		Réalisation d'une conférence dans le cadre des « Rencontres batrachologiques de la région Centre-Val de Loire » (2017)

Actions finalisées

Actions en cours

Actions à venir

Tableau n°1 : Récapitulatif des actions réalisées, en cours ou à venir dans le cadre de l'animation du PRA Pélobate brun

## ANNEXE 1 : Compte-rendu de la réunion du copil PRA Pélobate brun 2016

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Orléans, le 23/01/17

Service Eau et Biodiversité

Département Données et Expertise

Unité Écologie, Faune, Flore

### Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage régional Pélobate brun

DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE, 23/11/16, 14h

#### Participants :

- Alain BERGER – LNE
- Claire BINNERT – CRPF
- Nicolas CHEVALIER – DDT 45
- Jérémy COSSEC – LNE
- Céline GASTELLIER – DDT 45/animateur du site N2000 « Nord-ouest Sologne »
- Sophie GRIBIUS – Conseil régional Centre-Val de Loire
- Stéphane HIPPOLYTE – CEN Centre-Val de Loire
- Antonin JOURDAS – LNE/Animateur du PRA Pélobate brun
- Alexis LEBRETON – ONCFS 36
- Daphné MARQUES – FNE Centre-Val de Loire
- Gabriel MICHELIN – CDPNE
- Cédric MORIN – ONCFS 45
- Yohan MORIZET – IN
- Francis OLIVEREAU – DREAL Centre-Val de Loire
- Olivier PROT – DDT 36
- Julien ROUSSEAU – SNE
- Mélanie SIRON - CDPNE

#### Excusés :

- Cédric BAUDRAN – ONF/animateur national du PNA Pélobate brun

#### Introduction

F. OLIVEREAU remercie les participants pour leur présence et présente l'ordre du jour du comité de pilotage. A. JOURDAS, en charge de la déclinaison régionale du PNA Pélobate brun, anime la réunion.

#### Actualités du PNA (cf. diaporama)

A. JOURDAS présente les actualités du PNA, C. BAUDRAN (animateur national) ne pouvant être présent à la réunion. Dans le cadre de la réforme sur les PNA, le PNA Pélobate brun sera

vraisemblablement reconduit en PNA rétablissement (PNA mis en œuvre pour les espèces les plus menacés de France, sur une durée de 5 ans). La décision reviendra au MNHN, au CNPN et à la DEB, après évaluation des résultats du plan en cours (fin 2018). Un nouveau PNA sera ensuite rédigé.

Peu d'actions ont été réalisées au niveau national en 2016 dans le cadre du PNA (cartographie nationale actualisée, recherche de financements), la priorité ayant été laissée au Sonneur à ventre jaune. L'édition d'une plaquette de présentation du plan et l'élaboration d'un protocole national de suivi des populations sont en cours de réflexion et devraient être finalisées en 2017.

#### **Informations complémentaires et discussion :**

F. OLIVEREAU confirme que le Pélobate brun fera l'objet d'un nouveau PNA après 2018. Il s'agit de la seule espèce en région pour laquelle un programme d'actions est assuré après la fin du PNA en faveur de sa conservation.

Y. MORIZET demande en quoi a consisté l'actualisation de la répartition nationale de l'espèce. A. JOURDAS précise qu'il s'agit essentiellement de corrections apportées à la répartition passée du Pélobate brun, certaines stations anciennes ayant été invalidées (exemple : landes de Cravant (37) dans les années 1980).

#### **Point sur l'état d'avancement de l'étude génétique en cours (cf. diaporama)**

Une étude génétique est en cours de réalisation à l'échelon européen sur la période 2016-2017. A. JOURDAS rappelle dans un premier temps les objectifs de cette étude (définition des degrés d'isollements inter-populationnelles et des diversités génétiques intra-populationnelles, pour évaluer notamment la viabilité des populations échantillonnées), la méthodologie employée et les partenaires impliqués.

A. JOURDAS présente ensuite l'état d'avancement de l'étude à l'automne 2016. Des prélèvements ADN ont été effectués dans les différentes populations françaises. Les échantillonnages ont été réalisés dans le Loiret par le CDPNE et LNE, et dans l'Indre par IN. Ils seront poursuivis en 2017 afin d'obtenir à terme une image précise de la viabilité génétique des populations régionales. Tous les prélèvements effectués en France et collectés en Europe ont été envoyés au laboratoire « Institute of Freshwater Ecology and Inland Fisheries – IGB » (Berlin), en charge de la préparation et de la réalisation des analyses génétiques. Le laboratoire a mis en évidence en 2016 les marqueurs microsatellites informatifs pour l'étude, puis a extrait et amplifié l'ADN des échantillons collectés. Le séquençage de l'ADN et l'analyse des résultats obtenus seront réalisés en 2017.

#### **Informations complémentaires et discussion :**

F. OLIVEREAU confirme l'intérêt de cette étude mais précise que les facteurs génétiques ne peuvent expliquer à eux-seuls le déclin du Pélobate brun en France. Plusieurs études mettent notamment en évidence la résilience de certaines populations d'espèces suite à des phénomènes importants de perte de diversité génétique. La viabilité des populations de Pélobate brun est dépendante également d'autres facteurs, environnementaux notamment.

### Point sur l'état d'avancement du PRA (cf. diaporama)

A. JOURDAS présente les actions engagées en 2016 par LNE dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA. Les membres du COPIL avaient décidé en 2015 d'axer les efforts sur la communication autour du Pélobate brun. Deux actions ont été réalisées cette année pour répondre à ce besoin : rédaction et publication d'une synthèse des connaissances régionales disponibles sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes » (parution au 1<sup>er</sup> trimestre 2017), élaboration d'une fiche de présentation de l'espèce à destination du site de l'ORB et de tous publics (parution avant fin 2016). Ces documents sont actuellement en cours de relecture par les différents partenaires.

LNE a également apporté son appui technique et scientifique au CEN CVL, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition et de préservation des sites à Pélobate brun du Loiret. Le classement des stations de Pélobate brun en ZNIEFF est toujours en cours de réflexion.

Les actions mises en œuvre sur la période 2015-2016, et leur état d'avancement, sont résumées dans le tableau en annexe.

#### Informations complémentaires et discussion :

Le principal site de présence de l'espèce dans le Loiret était inclus dans le périmètre d'une ancienne ZNIEFF de type 1, aujourd'hui déclassée faute de données modernes et en raison d'un périmètre non étayé. La DREAL souligne l'intérêt de proposer un nouveau zonage, qui comportera suffisamment d'enjeux batraciens autre que le seul Pélobate brun pour permettre une création de ZNIEFF qui ne focalise pas l'attention sur cette espèce sensible. A. JOURDAS précise également que d'autres enjeux entomologiques et floristiques ont été découverts en périphérie des stations de Pélobate brun et mériteraient d'être inclus dans le nouveau zonage. Il est décidé en définitif de créer cette nouvelle ZNIEFF 1 sur le secteur si possible dès 2017. A. JOURDAS sera en charge de sa création, en lien avec le secrétariat ZNIEFF. Dans tous les cas, le zonage inclura l'ensemble des sites de reproduction du Pélobate brun et l'espèce sera classée confidentielle (information non accessible au grand public).

### Actions menées en 2016 et perspectives 2017 (cf. diaporamas)

Les actions menées en faveur du Pélobate brun en 2016 et les résultats préliminaires associés sont détaillées par département. Des perspectives d'actions sont également proposées (sous réserve de l'obtention de financements et des autorisations administratives nécessaires).

#### Pour le Loiret :

A. JOURDAS récapitule les différentes actions menées par LNE en 2016 pour la conservation de l'espèce. Les études et les inventaires mis en œuvre contribuent à améliorer les connaissances sur l'écologie et la répartition du Pélobate brun dans le Loiret.

A. JOURDAS réalise ensuite un point d'actualité sur le projet d'acquisition porté par le CEN Centre-Val de Loire sur les sites de présence de l'espèce dans le Loiret.

## Informations complémentaires et discussion :

Les inventaires réalisés dans le Val de Loire entre Orléans et Briare n'ont pas permis de contacter l'espèce. Plusieurs zones humides favorables ont été prospectées entre 2014 et 2016 et la présence de l'espèce sur ces sites reste possible compte-tenu de sa grande discrétion. Les membres du COPIL s'accordent donc sur la nécessité de réaliser un nouvel inventaire sur ces secteurs dans les années à venir, en augmentant l'effort de prospection mis en œuvre.

Les données de l'étude sur les déplacements terrestres du Pélobate brun réalisée en 2016 confirment les résultats de l'année dernière. Plusieurs observations diffèrent cependant entre les deux années de l'étude. Des différences dans l'utilisation des habitats terrestres ont notamment été observées entre les adultes et les juvéniles. Il semble en effet que les juvéniles puissent utiliser pour se disperser des milieux traditionnellement évités par les adultes (prairies hautes, fourrés...). Y. MORIZET s'interroge sur ces comportements. Des analyses plus approfondies seraient intéressantes pour savoir si ces déplacements sont aléatoires ou dirigés (dispersion volontaire).

Le suivi télémétrique réalisé dans le cadre de l'étude de caractérisation des habitats d'hivernage du Pélobate brun a permis de suivre un individu jusqu'à sa zone d'hivernage présumée. Les résultats tendent à valider l'hypothèse selon laquelle le Pélobate brun utilise durant cette période des sols spécifiques (d'un point de vue pédologique), présents ponctuellement sur le site en cours d'acquisition par le CEN CVL. A. JOURDAS précise néanmoins que le faible nombre d'individus suivis ne permet pas de valider avec certitude cette hypothèse. Plusieurs membres du COPIL évoquent également la possibilité selon laquelle l'individu pourrait avoir perdu son émetteur dans le sol et s'être déplacé ensuite hors de la zone d'hivernage présumée. Cette possibilité, non vérifiée, pourrait fausser les interprétations. Certains membres sont favorables au déterrage de l'individu pour valider nos observations, d'autres sont plus mitigées craignant un risque pour l'individu. La décision n'a pas été tranchée et le suivi sera continué sur site jusqu'à mi-décembre 2016. Tous les membres s'accordent en revanche sur l'intérêt de cette étude et sur la nécessité de la réitérer dans les années à venir avec un plus grand nombre d'individus suivis.

LNE réalisera en 2017 un suivi de la reproduction sur les deux stations loirétaines. L'objectif est double : améliorer les connaissances sur l'évolution du noyau de population principal (premier suivi en 2015) et évaluer le succès de la reproduction sur le site marginal découvert en 2014. Les autres actions proposées en perspective dans les paragraphes précédents pourront être mises en œuvre les années suivantes.

Sauf évènements contraires, le CEN CVL devrait acquérir au 1<sup>er</sup> semestre 2017 le principal site de présence du Pélobate brun dans le Loiret (79 ha de milieux ouverts à dominance agricole, ponctués de mares et de bosquets). Un programme d'actions sur deux ans sera ensuite mis en œuvre sur le terrain dès fin 2017, afin de favoriser le développement de la population en place (création/restauration/gestion de mares, réflexion sur un projet agroenvironnemental adapté aux enjeux...). F. OLIVEREAU insiste sur le fait que la réalisation de travaux aussi importants dans un délai aussi court pourrait avoir un impact non négligeable sur la fonctionnalité du site et donc sur la pérennité de la population de Pélobate brun. Une grande vigilance sera nécessaire. S. HIPPOLYTE explique que les délais d'exécution des travaux sont liés à des contraintes administratives (financements sous réserve de la réalisation des actions dans les deux ans après acquisition). Le CEN CVL est conscient de cette problématique et travaille d'ores et déjà avec LNE pour choisir et prioriser

les opérations à mettre en œuvre. Le CEN CVL travaille en parallèle à la maîtrise du 2<sup>ème</sup> site de reproduction découvert en 2014, aujourd'hui en mauvais état de conservation.

#### Pour le Loir-et-Cher :

G. MICHELIN présente les résultats des actions mises en œuvre par le CDPNE en 2016.

#### **Informations complémentaires et discussion**

Les inventaires et les prélèvements ADNe réalisés dans le Val de Loire et en Sologne viticole n'ont pas permis de contacter l'espèce dans le Loir-et-Cher. G. MICHELIN confirme néanmoins l'importance de l'utilisation de l'hydrophone dans la détection du Pélobate brun en période de reproduction. Plusieurs tests concluants ont été réalisés avec A. JOURDAS sur le site du Loiret (mâles chanteurs audibles sous l'eau, mais inaudibles en surface).

Plusieurs sites aquatiques propices au Pélobate brun ont été prospectés. En accord avec l'avis du COPIL, le CDPNE effectuera un nouveau passage d'inventaire sur les mares les plus favorables observées entre 2014 et 2016. De nouveaux inventaires seront réalisés en parallèle en Sologne viticole et en vallée du Cher.

G. MICHELIN présente le nouveau protocole d'échantillonnage de SPYGEN pour prélever l'ADNe dans les zones humides. La nouvelle méthode permet de recueillir davantage d'eau, donc davantage de matériel génétique, améliorant ainsi la détection de l'espèce recherchée. L'eau récoltée passe ensuite dans une membrane captant l'ADN. Cette dernière est envoyée au laboratoire.

En parallèle des inventaires, le CDPNE a participé à la recherche de financements pour la réalisation de l'étude génétique nationale. L'association Beauval Nature a ainsi contribué au financement des travaux d'extraction et d'amplification des échantillons ADN récoltés.

#### Pour le Loir-et-Cher et le Cher :

J. ROUSSEAU présente les résultats des recherches réalisés par SNE en Sologne du Loir-et-Cher et du Cher.

#### **Informations complémentaires et discussion**

La recherche de zones humides favorables à l'espèce a été effectuée en partenariat avec le CDPNE. Les prospections réalisées cette année n'ont pas permis d'observer le Pélobate brun. J. ROUSSEAU insiste sur la difficulté de trouver des sites propices à la reproduction de l'espèce et d'y accéder. Fort de ce constat, SNE a décidé de ne pas poursuivre les recherches en 2017 et de se concentrer sur d'autres espèces (Sonneur à ventre jaune par exemple). D'après A. JOURDAS, le Pélobate brun est probablement présent dans d'autres secteurs de la Sologne (marges et/ou secteurs ouverts intraforestiers), en populations relictuelles et isolées. Des recherches complémentaires, mises en œuvre sur plusieurs années, pourraient permettre de les découvrir. En attendant de nouvelles prospections ciblées, il est proposé à SNE de poursuivre la recherche de l'espèce dans le cadre d'inventaires amphibiens plus généraux, J. ROUSSEAU s'étant formé à la reconnaissance du Pélobate brun dans le cadre des formations PRA.

### Pour l'Indre :

La parole est donnée à Y. MORIZET pour présenter les actions mises en œuvre par l'association Indre Nature.

#### **Informations complémentaires et discussion**

Indre Nature a choisi de contribuer en 2016 à l'étude génétique nationale, en réalisant des prélèvements ADN sur la population brennoise. L'association avait prévu initialement d'installer des barrières-piège sur le site connu, afin de capturer des pélobates bruns adultes en migration prénuptiale. Le propriétaire n'ayant pas donné son accord pour la réalisation de ce protocole, craignant une trop grande affluence sur la propriété, Indre Nature a finalement réalisé un suivi classique. La reproduction de l'espèce en Brenne a été brève (une semaine), mais exceptionnelle : 34 mâles chanteurs ont été entendus (cumulés), une ponte a été observée et 3 individus différents ont été capturés. Quatre échantillons ADN ont été prélevés et envoyés au laboratoire IBG. D'après Y. MORIZET, il s'agit des résultats les plus importants depuis la découverte de l'espèce en 1984. Il est impossible cependant de conclure à une évolution positive de la population, celle-ci étant soumise à des fluctuations interannuelles d'effectifs très importantes. A. JOURDAS demande si des facteurs environnementaux pourraient expliquer ce pic d'activité sexuelle en 2016. Y. MORIZET confirme que les niveaux d'eau importants des mares et des étangs et la succession rapprochée d'épisodes climatiques doux et humides au début du mois d'avril pourraient avoir joué un rôle non négligeable dans le succès de la reproduction.

Si le propriétaire le permet, Indre Nature poursuivra en 2017 le suivi annuel de la population et la collecte d'échantillons ADN en parallèle. L'association compte également réaliser des prospections aux alentours d'une station ancienne décrite par ROLLINAT en 1934, dont la localisation a été précisée cette année grâce au cadastre napoléonien.

### Perspectives PRA 2017 (cf. diaporama)

A. JOURDAS propose de mettre en œuvre en 2017 différentes actions permettant de préserver les populations régionales de Pélobate brun (appui scientifique et technique au CEN CVL, finalisation de la démarche de classement des sites loirétains en ZNIEFF) et de promouvoir un meilleur partage des connaissances autour de l'espèce auprès de différents publics (création d'une bibliothèque et d'articles en ligne, réalisation d'une conférence). Les actions proposées en 2017 sont résumées dans le tableau en annexe.

#### **Informations complémentaires et discussion**

LNE accompagnera le CEN CVL dans le cadre de la réhabilitation écologique des sites loirétains une fois acquis. Un appui technique et scientifique sera notamment apporté lors de la préparation et durant le démarrage des opérations de restauration et de création de mares. LNE participera également à la réflexion sur le projet agroenvironnemental à mettre en œuvre sur le site pour favoriser la population de Pélobate brun et promouvoir une activité agricole durable et économiquement viable.

La conférence proposée pourra être réalisée dans le cadre des futures « Rencontres batrachologiques de la région Centre-Val de Loire ». Elle fera suite à la parution de la synthèse des connaissances régionales sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes ».

Les échanges arrivant à leur terme, F. OLIVEREAU remercie les différents membres du comité de pilotage pour leur présence et leur participation. Il est convenu de réaliser la prochaine réunion à l'automne 2017, la même journée que le COPIL Sonneur à ventre jaune.

## ANNEXE 2 : Fiche de présentation du Pélobate brun à destination du site de l'ORB



AMPHIBIENS (ANDOURES)

MARES ET ETANGS

EN DANGER CRITIQUE

### DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Taille : de 4 à 7 cm. Les têtards sont les plus grands d'Europe, de 10 à 22 cm.

Caractéristiques : c'est un crapaud trapu de couleur brune. Des marbrures délimitent un motif en forme de flèche sur le dos. Sa tête est large et bombée. Les pattes postérieures sont munies de tubercules cornés (couteaux).

Dimorphisme sexuel : les mâles sont plus petits. Ils possèdent en outre des protubérances sur les avant-bras lors de la reproduction.

Longévité : de 10 à 13 ans maximum.

Alimentation : limaces, vers, insectes... qu'il chasse à l'affût de nuit.

Confusions possibles : les jeunes têtards peuvent être confondus avec ceux des rainettes. Les pontes ressemblent également à celles du Crapaud commun. Pour ces deux stades, une bonne connaissance de l'espèce est nécessaire.

Espèces emblématiques en région Centre-Val de Loire

### // Le Pélobate brun

*Pelobates fuscus* L., 1768

Le Pélobate brun est l'une des espèces les plus rares et les plus menacées de notre région. Elle reste pourtant peu connue en raison de sa discrétion. Nous vous invitons à découvrir à travers cette fiche cet amphibien ô combien original.

### ÉCOLOGIE ET COMPORTEMENT

#### Habitat :

Le Pélobate brun est l'un des rares amphibiens fouisseurs d'Europe. Il vit la majorité de l'année dans des terrains meubles et ouverts (champs sableux, landes...), où il s'enterre grâce à ses couteaux en forme de pelle. Il affectionne pour se reproduire les zones humides ensoleillées, profondes et étendues, riches en végétation aquatique et dépourvues de poissons. Il s'agit en Centre-Val de Loire de mares et de queues d'étangs.



#### Reproduction :

Il se reproduit d'avril à mai. Les mâles chantent sous l'eau, en émettant des séries de «clock-clock» discrets. Pendant l'accouplement (1), les femelles enroulent un unique cordon d'œufs autour de la végétation aquatique (2). Les têtards (3) se développent pendant 3 à 4 mois, avant de se métamorphoser durant l'été (ou au printemps suivant). Les jeunes commencent alors leur vie terrestre et deviendront adultes 3 ans plus tard.

### COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



Tête large et bombée sur le dessus  
Marbrures dorsales brun foncé sur fond clair  
Ponctuation rouge souvent visible sur les flancs

Tubercules cornés (couteaux) sous le talon des pattes arrière



## MENACES

Le déclin rapide et généralisé de l'espèce est lié à la disparition de ses habitats :

- ❖ Altération/comblement des zones humides.
- ❖ Modification/abandon des pratiques culturales (déprise, intensification de l'agriculture).
- ❖ Artificialisation du lit majeur des cours d'eau (endiguement...).

## À RETENIR

→ Le Pélobate brun est l'amphibien le plus rare de la région Centre avec seulement 2 populations connues, en Brenne et en Sologne. Plus de 100 km les séparent.



© G. Michelin

## POUR EN SAVOIR +

### Bibliographie :

FNE CVL & CBNBP, 2014. *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre*.

MNHN & Biotopie, 2014. *Plan national d'actions en faveur du Pélobate brun*.

Sur le site de l'[ONE](#)

Sur le site de LNE

Sur le site de l'ORB

### Rédacteurs :

LNE, octobre 2016

## STATUTS DE L'ESPÈCE

### ❖ Classement dans les listes rouges existantes :



❖ **Protection nationale** : mutilation, destruction, capture et transport interdits, tout comme la dégradation de ses habitats.

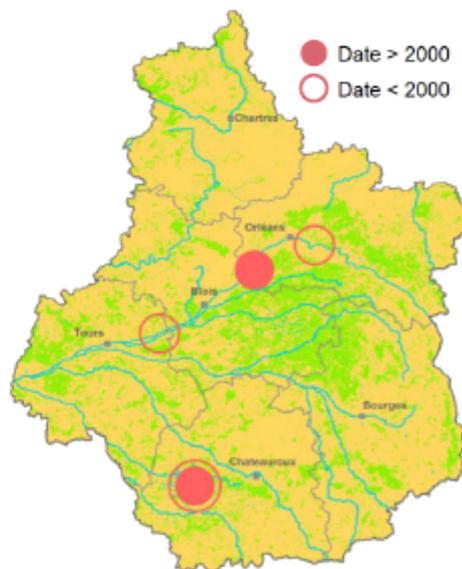
❖ **Protection européenne** : espèce Natura 2000.

❖ **Plan national d'actions (PNA)** décliné en région Centre-Val de Loire.

## SITUATION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Évolution de la répartition du Pélobate brun en France (d'après PNA 2014-2018)



Répartition du Pélobate brun en région Centre-Val de Loire (mailles 20x20 km)

### Contexte national :

Le Pélobate brun est une espèce extrêmement rare, menacée et localisée. Présente dans une grande partie de la moitié Nord du pays à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle ne se maintient aujourd'hui qu'en régions Centre-VdL et Grand-Est. Ses populations (~12) sont toutes isolées les unes des autres. La région Centre-VdL forme la limite occidentale de son aire de répartition européenne.

### Répartition régionale :

Autrefois commun le long de la Loire, il ne subsiste aujourd'hui qu'en Brenne et en Sologne, en deux populations disjointes. La population loirétaine compte parmi les plus importantes de France. Ces éléments confèrent à la région Centre-Val de Loire **une responsabilité particulière** pour la conservation de l'espèce.

### Mesures de préservation :

Plusieurs actions sont menées en région dans le cadre du PNA : suivi et étude des populations, recherche de nouvelles stations, formation des professionnels de l'environnement, gestion et restauration des habitats, etc. Un projet d'acquisition foncière est également en cours pour le site du Loiret.